



**CONFÉRENCE SUR LE RÔLE DE LA FINANCE
DANS LE VERDISSEMENT DES ACTIFS
IMMOBILIERS MAROCAINS**

**FINANCE VERTE AU MAROC :
ENGAGEMENTS, RÉALISATIONS ET AMBITIONS**

*Intervention de Monsieur Abdellatif Jouabri
Wali de Bank Al-Maghrib
Rabat, 11 mai 2017*

Monsieur le Président du CESE, Président du Comité scientifique de la COP22

Monsieur le Président de la région de Casablanca-Settat,

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère chargé de l'Energie, des Mines et du Développement Durable

Messieurs les Présidents,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir que je me joins à cette conférence dédiée à la finance verte. Cette manifestation représente pour moi une nouvelle occasion pour exprimer la volonté et la détermination de la communauté financière marocaine à accompagner les efforts de notre pays dans le cadre de l'agenda mondial de lutte contre le changement climatique. Je la considère également comme une contribution à la déclinaison des engagements inscrits sur la feuille de route du système financier au niveau d'un secteur important qui est celui de l'immobilier.

Je tiens à féliciter Ssi Abdellatif Zaghoun et l'ensemble de son équipe pour cette initiative qui vise à perpétuer la dynamique de la COP22.

Après les accords historiques de la COP21, nous vivons une mobilisation permanente pour la mise en œuvre entamée d'ailleurs lors de la COP22 à Marrakech en novembre dernier. C'est dire qu'autant 2016 a été l'une des pires années sur le plan des manifestations du changement climatique avec une température record, autant elle a été l'année de la confirmation de la détermination de la communauté internationale à agir, le Maroc étant un des pays les plus actifs dans cette mobilisation.

Permettez-moi d'aborder tout d'abord quelques développements et initiatives à l'échelle internationale avant de revenir au cas spécifique de notre pays.

Mesdames et Messieurs,

Les signes de développement de la finance verte à travers le monde sont de plus en plus visibles au niveau de toutes les composantes du système financier.

Sur le marché des titres, nous constatons un développement exponentiel des émissions d'obligations vertes. Bien qu'elles ne représentent encore que moins de 1% du total des émissions obligataires, leur volume en 2016 ressort sept fois plus important que trois ans auparavant. La Chine, l'un des plus grands pollueurs, mais aussi l'un des pays les plus actifs dans ce domaine, contribue à elle seule pour près de 27% à ces émissions. A cet égard, je voudrais rappeler que Bank Al-Maghrib a souscrit aux green bonds de la Banque Mondiale pour un montant de 100 millions de dollars.

Au niveau des marchés boursiers, les initiatives se multiplient également pour promouvoir l'investissement vert. Il y a lieu de citer à cet égard l'initiative « Bourses durables » organisée par la CNUCED et le PNUE avec d'autres réseaux mondiaux soutenus par les Nations

Unies. Celle-ci vise notamment à encourager la cotation des obligations vertes et la publication d'indices boursiers verts servant d'indicateurs aux investisseurs qui souhaitent réduire l'empreinte carbone de leurs investissements. Aujourd'hui, plus d'une soixantaine de places boursières dont celle de Casablanca, y adhèrent de par le monde.

Pour ce qui est du système bancaire, il représente, comme vous le savez, la source de financement la plus importante de l'économie particulièrement dans les pays émergents et en développement. De ce fait, il pourrait influencer de façon certaine le comportement des agents et leurs attitudes vis-à-vis de l'environnement, en particulier les intervenants dans le secteur immobilier. Ce dernier contribue, selon les estimations de la Banque Mondiale, à hauteur de 40% aux émissions de CO2 dans le monde et à plus d'un tiers à celles des gaz à effet de serre. Le verdissement de ce secteur pourrait par conséquent jouer un rôle non négligeable dans la lutte contre le changement climatique, d'où l'intérêt des débats qui auront lieu lors de la deuxième table ronde consacrée à ce sujet.

Les initiatives ne manquent pas pour renforcer la contribution du secteur bancaire au développement d'une finance verte. Plusieurs nouveaux produits ont été lancés pour encourager le « crédit vert », avec des conditions préférentielles. Les banques au Canada et en Australie, par exemple, appliquent des taux avantageux pour l'acquisition de véhicules à faible émission de CO2. Certains pays, comme le Royaume Uni, ont même été jusqu'à créer des banques d'investissement publiques vertes dont l'objectif est de soutenir l'investissement dans les infrastructures à faible teneur en carbone et dans les projets à vocation environnementale, tels que la gestion de l'eau et des déchets.

Plus globalement et déjà en 2003, la Société Financière Internationale a mis en place « les principes de l'Equateur », qui constituent un cadre permettant aux institutions financières de déterminer, d'évaluer et de gérer les risques environnementaux et sociaux. Désormais, près de 90 institutions financières de 37 pays aussi bien avancés qu'émergents dont il faut le mentionner une banque marocaine, ont adhéré à ces principes.

Ces efforts se font évidemment sous l'impulsion et avec l'accompagnement des banques centrales et des autorités en charge de la supervision du secteur bancaire. Quelques-unes d'entre elles ont établi des lignes directrices pour s'assurer notamment que les priorités sociales et environnementales sont prises en considération dans les décisions d'octroi de crédit. Il faut cependant souligner qu'une certaine réticence est ressentie quant à la prise en compte d'exigences supplémentaires liées à la protection de l'environnement. Ceci est en partie compréhensible, car au moment où les institutions bancaires continuent de pâtir des séquelles d'une des pires crises que le système financier mondial ait connues et où les réglementations prudentielles se durcissent, la prise en compte de critères environnementaux peut paraître une source supplémentaire de difficultés.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi maintenant de revenir au cas de notre pays.

Comme vous le savez, les enjeux de la durabilité et de la protection de l'environnement constituent une priorité au plus haut niveau de l'Etat. Notre vision du développement, telle

qu'elle revient dans les discours de SM le Roi, est axée sur deux piliers, la dimension humaine et la dimension durabilité du développement. D'ailleurs, l'étude sur la richesse globale du pays et sur le capital immatériel, réalisée sur hautes instructions royales par le CESE et BAM, met en exergue la volonté d'instaurer les critères de durabilité et de développement du capital immatériel dans l'élaboration et le suivi des politiques publiques.

La stratégie énergétique est un exemple concret de cette orientation. Notre pays est cité aujourd'hui en exemple en matière de transition énergétique et de développement d'énergies renouvelables qui devraient satisfaire 52% des besoins du pays à l'horizon 2030.

Le système financier, au regard de son rôle dans la mobilisation des ressources nécessaires au financement du développement durable, ne peut guère ne pas être au centre de la mobilisation nationale contre le changement climatique.

Aujourd'hui, les banques marocaines participent d'ores et déjà au financement des programmes de développement des énergies renouvelables. Certaines ont développé des produits spécifiques afin d'accompagner les entreprises engagées dans un processus de développement durable, tandis que d'autres ont pris l'initiative de créer des fonds d'investissement dédiés aux entreprises socialement responsables ou engagées dans des processus d'efficacité énergétique.

Pour renforcer, coordonner les différentes initiatives et enclencher ainsi les synergies nécessaires, le ministère des finances, Bank Al-Maghrib et les différents acteurs concernés ont élaboré, comme vous le savez, une feuille de route pour le verdissement du secteur financier marocain. Celle-ci retrace les actions permettant aux différentes composantes du secteur de contribuer au respect des engagements de notre pays en matière de développement durable et de lutte contre le changement climatique. Permettez-moi de vous rappeler les principaux axes de cette initiative qu'il m'a été donné de présenter à l'occasion de la COP22 à Marrakech.

En premier lieu, les banques s'engagent à intégrer la dimension environnementale dans le processus d'octroi de crédit ou d'investissement, avec notamment la mise en place d'un dispositif de gestion des risques environnementaux et de l'évaluation de leur impact.

Le deuxième volet concerne le développement de produits d'épargne verts aussi bien au niveau des banques qu'au niveau des assurances, la création de véhicules d'investissement spécialisés et la promotion de l'émission d'obligations vertes. La banque centrale considérera, en cas de besoin, la mise en place d'un mécanisme de refinancement des projets verts, à l'instar de celui mis en place en faveur de la TPME.

Le troisième pilier est la promotion de l'inclusion financière, avec la mise en œuvre d'une stratégie nationale d'inclusion financière, ainsi que le développement d'une solution nationale de paiement mobile à bas coût.

Les autres axes se focalisent sur le développement des capacités et le renforcement de la transparence et la discipline de marché. Les parties prenantes s'engagent ainsi à accomplir une mission de sensibilisation et d'éducation des opérateurs économiques aux préoccupations environnementales.

Mesdames et Messieurs,

L'élaboration de cette feuille de route n'est pas une fin en soi, mais le début d'un long chemin que nous venons à peine d'entamer. Nous sommes tous conscients qu'il est plus facile d'élaborer une vision que de la mettre en œuvre.

C'est pour cela que nous avons décidé d'établir un suivi régulier des engagements pris dans le cadre de cette feuille de route. Celui-ci sera assuré par le Comité de coordination qui réunit les régulateurs et les autorités en charge du secteur financier. Il s'agit de dresser des bilans d'étape sur les réalisations, d'identifier les difficultés et d'opérer les ajustements qui s'imposent.

Nous veillerons également à communiquer sur nos réalisations et nos progrès pour fédérer, mobiliser davantage et renforcer les synergies vertueuses.

Dans le même sens, sur le plan international, nous avons pris l'initiative à l'occasion de la COP22 et en collaboration avec le programme des Nations Unies pour l'environnement, de réunir les banques centrales des pays du Nord et du Sud autour de la problématique du financement durable. Pour des raisons de calendrier, cette réunion n'a pas pu se tenir, mais nous ne perdons pas espoir d'y parvenir sans pour autant occulter la réticence que nous ressentons au niveau de certaines banques centrales de pays avancés.

Mesdames et Messieurs,

A Bank Al-Maghrib, nous sommes conscients que la crédibilité de nos efforts pour promouvoir la durabilité est tributaire de nos propres pratiques en tant qu'entreprise. Les méthodes et les processus de travail que nous avons mis en place au sein de la Banque sont guidés par cette exigence. Ils sont d'ailleurs certifiés selon les normes en vigueur en la matière, notamment le Management Environnemental et le Référentiel de Management de la Santé & Sécurité au Travail. Nous avons également commencé en 2016 à publier notre rapport de Responsabilité Sociétale.

D'ailleurs, c'est en reconnaissance de l'ensemble de ces efforts que Bank Al-Maghrib a été invitée à rejoindre le « Réseau de la banque durable » de la SFI, créé en 2012 dans le but d'aider les organismes de régulation des pays émergents à développer des politiques de « crédit responsable » et des lignes directrices de gestion des risques environnementaux et sociaux.

Mesdames et Messieurs,

La lutte mondiale contre le changement climatique ne pourrait aboutir à des résultats tangibles sans une mobilisation collective et une réponse exhaustive. Au-delà des acteurs du secteur financier, les pouvoirs publics en général, les entreprises, la société civile, les médias et les citoyens ont leur part de responsabilité dans cette action.

Il faudrait verdier non seulement la finance, mais également la politique publique, c'est-à-dire verdier la dépense gouvernementale, la politique d'approvisionnement, la fiscalité, etc.

Les entreprises de leur côté se doivent aussi de prendre l'exigence environnementale dans leur choix d'investissement, d'approvisionnement, de gestion et de fonctionnement.

La société civile et les médias ont également un rôle important à jouer en informant, éduquant et sensibilisant les citoyens et les entreprises aux enjeux du changement climatique ainsi qu'en exerçant la pression sur les centres de décision.

Enfin, les citoyens sont appelés à consommer vert, à minimiser l'impact de leur acte de consommation et de leur activité sur l'environnement.

C'est tous ensemble qu'on va pouvoir réaliser des progrès dans cette lutte contre le changement climatique qui cautionne notre avenir et celui des générations futures. C'est certainement un chantier de long terme et il faut ainsi un souffle long.

Je vous remercie pour votre attention et je souhaite plein succès à vos travaux.